

**VACANCES COLLECTIVES "ENFANTS" 2018**  
**Demande de Participation (\*)**

Il est indispensable d'inscrire les enfants en période de vacances scolaires dans les Centres habilités par le Service Départemental de la Jeunesse et des Sports. Le séjour, **obligatoirement en France métropolitaine**, d'une durée maximale de **28 jours**, peut être fractionné. Pour les mini-camps organisés dans le cadre d'un A.L.S.H., le séjour doit être égal au minimum à 5 jours, soit 4 nuitées.

Salarié  Non Salarié  N° d'allocataire : \_\_\_\_\_

Nom et Prénom de l'Allocataire : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_ Lieu-Dit : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

Je demande le bénéfice de **BONS VACANCES COLLECTIVES** pour mon (ou mes) enfant(s) ci-dessous inscrits :

Nom et Prénom	Date de naissance	Forme de vacances (1)	Période de vacances scolaires	Intitulé et Adresse complète de l'Organisme de Vacances habilité par Jeunesse et Sports	Lieu du séjour
			du au		
			du au		
			du au		
			du au		
			du au		
			du au		

(1) Préciser s'il s'agit d'un séjour en Colonie ou en Camp de Vacances.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

(\*) à nous retourner dûment complétée avant le début du séjour